

ACTE DE CANDIDATURE - Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Mairie de Sarzeau

Place Richemont - BP 14
56370 Sarzeau

Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

Tu es en classe de CM2, ou au collège, tu es Sarzeautin et tu souhaites participer à la vie de ta commune ?

N'hésite pas à te présenter aux élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Sarzeau qui auront lieu du 22 au 30 novembre 2022 dans ton établissement scolaire.

Mais, avant toute chose, sais-tu vraiment en quoi consiste un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et ce que cet engagement implique ?

Participer au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), c'est :

- Représenter la jeunesse de Sarzeau.
- Donner la parole aux jeunes pour améliorer la vie de tous dans la commune.
- Mener des actions concrètes sur ta commune :
 - o Des actions de solidarité : ex : Téléthon, nettoyage de plages.
 - o Des animations diverses : ex : Festi Jeunes, Carnaval, marché de Noël.
 - o Discuter avec les jeunes de ton établissement afin de proposer de nouveaux projets pour les jeunes de la commune auprès de la municipalité.
 - o Des actes de représentation : ex : inauguration de monuments communaux, participation à des cérémonies protocolaires
 - o Participer à l'écriture de petits articles dans le bulletin municipal sur des sujets que vous choisirez.

Les qualités demandées pour faire partie du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) :

- La **disponibilité** : à raison d'au moins 1 fois par mois pour pouvoir participer à des réunions de préparation de projets et la mise en place d'actions (élection le samedi 10 décembre 2022 en Mairie, du Maire et de ses Adjoints) ;
- L'**engagement** : pour être force de proposition et participer activement et pendant toute la durée du mandat aux actions impulsées par le CMJ ;
- L'**assiduité** : dans les actions menées et les réunions programmées, avec le soutien des parents, des élus adultes et des animateurs de l'Espace Jeunes.



Si tu acceptes de te présenter :

Voici quelques questions qui permettront aux électeurs d'en savoir un peu plus sur toi :

- Où es tu scolarisé ?

- Quelles sont tes motivations ?

- Quelles sont tes activités, tes loisirs ?

- Quelles idées aimerais-tu échanger au sein du Conseil des Jeunes (CMJ) ?

- Que souhaites-tu dire sur toi ?

Si tu désires te porter candidat, remplis l'acte de candidature et l'autorisation parentale avant le 15 novembre 2022.

Puis remets-les dans ton école ou collège, ou directement à l'Espace Jeunes de Sarzeau.

**Contact : Stéphanie Hamon
02.97.48.23.83. / 06.71.78.95.82
espace.jeunes@sarzeau.fr**



Acte de Candidature

Je soussigné (e)

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Mail :

.....

Téléphone :

.....

fait acte de candidature au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Sarzeau pour la durée d'un an renouvelable (de décembre 2022 à décembre 2023).

Date :

Signature :



Autorisation parentale :

Je soussigné (e)

Mr / Mme.....

Adresse :.....
.....
.....

Mail :
.....

Téléphone :
.....

autorise mon enfant :
.....

à se présenter et à participer au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Sarzeau. Je m'engage également à l'accompagner et à le soutenir dans sa démarche citoyenne.

Date :
Signature